

[Texte]

budgets qui pourraient être mis en place pour un plan de développement dans l'Est du Québec.

L'ensemble du document est aujourd'hui complété. Le document est encore au bureau de Montréal. Je dois le faire parvenir cette semaine, jeudi. Ensuite, il faut penser qu'il faudrait de nouvelles consultations interministérielles. Nous estimons donc être en mesure de soumettre quelque chose au Comité de développement économique, au ministère d'État au développement économique et régional, d'ici trois, quatre ou cinq semaines.

Le ministre n'a pas encore pris connaissance du détail du plan. On lui a simplement exposé les grandes lignes et, comme vous le mentionnez, le ministre retient cette initiative comme une des initiatives prioritaires au cours de la prochaine année.

M. Bujold: Merci. Deuxième question, monsieur le président. Vous dites que vous avez eu des discussions avec différents ministères sectoriels. Est-ce que ces ministères vous ont fourni des projets de développement dans l'Est du Québec, incluant les Îles-de-la-Madeleine, avec des chiffres à l'appui?

• 1600

M. Huot: Il faut dire aussi que le Ministère avait entrepris des consultations sélectives dans la région, s'était penché sur un certain nombre de problèmes, avait identifié des possibilités, des projets très concrets et très précis, qu'on a soumis nous-mêmes par ailleurs aux autres ministères fédéraux, qu'on a réussi, dans certains cas, à préciser des projets très concrets et très précis qui pourraient être entrepris immédiatement.

Il faut reconnaître, d'autre part, qu'il y a d'autres projets sur lesquels on s'est penché et qui reçoivent l'assentiment de d'autres ministères, mais qui ne sont pas suffisamment définis pour qu'on puisse identifier des montants précis à ce moment-ci. On envisage aussi qu'une des caractéristiques du plan serait une certaine flexibilité soit la possibilité d'introduire au fur et à mesure de nouveaux projets. On ne voudrait pas arriver avec un plan qui fixerait de façon définitive la liste des projets pour permettre, en consultation avec la population de la région, les interlocuteurs du milieu et les autres ministères fédéraux, de définir en cours de route d'autres projets qui pourraient être rajoutés. On espère avoir une réserve assez importante dans le plan non affectée à des projets déjà définis.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Comme dernière question, votre ministère a signé avec d'autres régions du pays, je pense à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, je pense surtout à l'Île-du-Prince-Édouard qui, sensiblement, peut avoir certaines caractéristiques semblables à celles du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie. Est-ce que vous pourriez me dire de quelle façon vous avez calculé les montants alloués aux ententes conclues avec l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple? Sur quels critères vous êtes-vous basés pour calculer les sommes allouées à une entente? Avez-vous pris les taux de chômage dans cette région, les taux de main-d'oeuvre excédentaires ou encore les fonds investis par différents ministères du gouvernement fédéral dans cette région? C'est la première partie de la question. Et la deuxième

[Traduction]

As of today, the document is complete. It is still in the Montreal office. I will be sending it off on Thursday of this week. The next step will be further interdepartmental consultations. We think that we should be able to submit something to the economic development committee of the Ministry of State for economic and regional development in three, four or five weeks.

The Minister has not yet been informed of the details of the plan. We have just given him a general outline of it, and as you say, the minister has said that it is one of the priorities for this year.

Mr. Bujold: Thank you. You said that you have had discussions with the various sectorial departments. My second question is whether or not these departments have submitted development projects for Eastern Quebec, including the Magdalen Islands, with figures to back them up?

Mr. Huot: I should also mention that the department did some selective consultation in the region, looked at a number of problems, identified possibilities and concrete projects which we submitted ourselves to the other federal departments. In some cases, we managed to define very specific projects which could be undertaken immediately.

Other projects have been looked at and approved by other departments, but have not been sufficiently defined for us to attach specific amounts to them at this point. We also expect that one of the features of the plan will be a certain degree of flexibility, namely the possibility of introducing new projects gradually. We would not want to have a plan which would establish a final list of projects. We prefer to define other projects as we go along following our consultations with the people in the region, community officials and other federal departments. We hope that there will be a fairly large reserve in the plan that has not been earmarked.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Your department has signed agreements with other parts of the country, for example, Newfoundland, New Brunswick and Prince Edward Island, which I think of in particular because it is somewhat similar to the lower St. Lawrence and the Gaspé. Could you tell me how you calculated the amounts provided to Prince Edward Island under the agreement? What criteria did you use to calculate these amounts? Did you consider the unemployment rate in the region, the surplus labour rate or the amounts invested by various federal government departments in the region? That is the first part of my question. The second part is this: do you intend to follow the same criteria for eastern Quebec, that is to take into account the programs of the various federal departments, as I was just saying, as well as